



Tommy Schlessler, Ambassadeur SOS
© Andy Lamesch

Communiqué de presse

Luxembourg, le 30 septembre 2022

Campagne de parrainage 2022 de SOS Villages d'Enfants Monde Avec Tommy Schlessler, nouvel Ambassadeur SOS !

Octobre est le mois des parrainages chez SOS Villages d'Enfants Monde qui démarre sa nouvelle campagne. Elle bénéficie du sponsoring de LALUX Assurances et peut compter cette année sur un nouvel Ambassadeur SOS, le jeune et talentueux acteur et comédien luxembourgeois Tommy Schlessler. Parrainer est un engagement essentiel envers les enfants qui n'ont pas eu la chance de pouvoir bien démarrer dans la vie, comme tout enfant devrait en avoir le droit. « *Aucun enfant ne devrait grandir seul* », un objectif qui mobilise depuis plus de sept décennies l'organisation mondiale SOS Children's Villages. Pour elle, chaque enfant qui a perdu ou risque de perdre la prise en charge parentale doit pouvoir grandir dans un environnement familial bienveillant avec tout ce dont il a besoin.

Nouvelle voix des parrains et marraines SOS

A travers un clip vidéo qu'il vient d'enregistrer pour la campagne de parrainage 2022, Tommy Schlessler entend mobiliser de nouveaux parrains et marraines SOS au Luxembourg pour changer durablement la vie de nombreux enfants en souffrance. Il affirme : « *Dans le monde entier, beaucoup d'enfants sont livrés à eux-mêmes ! Des enfants en détresse à cause de la pauvreté, des catastrophes naturelles et de la guerre ! Moi j'ai eu la chance d'avoir une enfance belle et heureuse* ». Il rappelle : « *Avec seulement 1 euro par jour, vous pouvez aider un enfant à réaliser ses rêves en lui offrant un foyer, une éducation et un avenir* ».

Rêves de métiers - métiers de rêves



Ces enfants qui ont connu le pire et ont souvent été livrés à eux-mêmes prennent un nouveau départ dans des Villages d'Enfants SOS ou dans des familles d'accueil au sein de la communauté locale. Ils ont plein de rêves. La campagne de parrainage 2022 porte sur ces rêves, « rêves de métiers - métiers de rêves », et pour que ceux-ci se réalisent, il faut les accompagner au mieux afin qu'ils aient un solide bagage d'autant plus en ces temps tourmentés.

Le parrainage en quelques mots

- **Parrainer un enfant**, c'est lui donner la chance de retisser des liens affectifs et de vivre sa vie d'enfant au sein d'une nouvelle famille et lui garantir de grandir avec tout ce dont il a besoin pour bien se développer, de manger à sa faim, d'être soigné, d'aller à l'école, d'acquérir l'autonomie nécessaire et d'affirmer ses droits d'enfant.

- **Parrainer un Village d'Enfants SOS**, c'est contribuer au soutien de tous les enfants qui y vivent et subvenir à leurs besoins, c'est appuyer des programmes SOS, ouverts aux enfants de la communauté, qui visent à préserver l'unité familiale et à garantir un accès à une protection sociale et à une éducation de qualité.

Avec 1€ par jour, on peut changer la vie d'un enfant ! Devenir marraine ou parrain SOS, c'est facile et gratifiant. A noter que les contributions sont déductibles des impôts et qu'un parrainage peut être arrêté à tout moment. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sosve.lu ou prendre contact avec Sonia Dos Santos, chargée des parrainages, via parrainage@sosve.lu ou par tél.: (+352) 490 430-26.